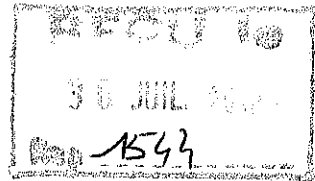




Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS



Délégation Régionale à
la Recherche et à la
Technologie du Nord-
Pas-de-Calais

lai

Affaire suivie par :
Cathy BUQUET
Tél : 03 28 38 50 19
Fax : 03 28 38 50 20
cathy.buquet@recherche.gouv.fr

Fax DC - M. SEAILLES
Copie certifiée
A retour.

Monsieur Patrick KANNER
Président
CONSEIL GENERAL DU NORD
Hôtel Du Département
51 rue Gustave Delory
59800 LILLE

Lille, le 10 juillet 2012

Objet : Pôle territorial de référence pour la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI)

Le schéma national de gouvernance de la culture scientifique, technique et industrielle prévoit la désignation de pôles territoriaux de référence à l'échelle des régions sur proposition des préfets de région et après consultation des conseils régionaux.

Dans le prolongement de la réunion qui s'est tenue le 3 juillet au rectorat, et en réponse à la saisine de Mme Haigneré, Présidente d'Universcience, nous avons arrêté le principe de proposer pour la région Nord-Pas-de-Calais, le réseau régional des centres de culture scientifique, technique et industrielle comme pôle territorial de référence.

Je vous prie de trouver ci-joint le courrier faisant état de cette proposition à Madame Haigneré.

Cette proposition sous-tend quelques obligations à savoir :

- La constitution effective du réseau par signature, par ses membres, d'ici la fin de l'année, d'une convention ou charte constitutive dont les termes devront tout particulièrement reprendre les missions d'un pôle de référence ;
- L'ouverture à des opérateurs de la CSTI qui comptent, en région, dans la médiation scientifique ;
- Une articulation étroite avec le PRES Lille Nord de France.

Par ailleurs, compte tenu des enjeux, nous avons arrêté le principe de la mise en place d'un comité institutionnel dont la configuration sera proposée à la rentrée en lien avec le Conseil Régional. Ce comité permettrait notamment d'associer les collectivités parties prenantes de la CSTI et le PRES, et d'assurer le suivi des actions du pôle.

Madame la déléguée régionale à la recherche et à la technologie qui suit le dossier reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général
pour les affaires régionales,

Laurent HOTTIAUX

Copie :
M. Franck MARSAL, Directeur du Forum des Sciences
Mme Véronique BEIRNAERT-MARY, Directrice du Forum Antique



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Le Préfet

Lille, le 10 juillet 2012

lai

Madame la Présidente,

Le schéma de gouvernance de la culture scientifique, technique et industrielle tel qu'arrêté par le conseil national prévoit la mise en place de pôles territoriaux de référence.

Conformément à votre demande et dans le prolongement du travail conduit entre le rectorat, la direction régionale des affaires culturelles, la délégation régionale à la recherche et à la technologie et les services du Conseil Régional, et après consultation de la vice-présidente du Conseil Régional en charge des universités et de la recherche, je vous propose de retenir le réseau régional des centres de culture scientifique, technique et industrielle comme pôle territorial de référence.

Ce réseau, dont la constitution sera régie par une charte, est composé à ce jour de onze structures régionales et demeure ouvert à l'intégration de nouveaux opérateurs. Il s'appuie sur le Forum Départemental des Sciences et son directeur Franck Marsal sera votre référent.

Lors de la réunion du 3 juillet, a été par ailleurs actée la mise en place d'une instance ad hoc chargée du suivi institutionnel des activités du pôle. Cette instance associera, outre l'Etat et le Conseil Régional, les autres collectivités qui s'impliquent d'ores et déjà dans la CSTI et le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Lille Nord de France qui rassemble en région la majorité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En espérant que cette proposition pourra conduire rapidement à l'officialisation du pôle de référence Nord Pas de Calais et qu'elle permettra une présence coordonnée dans les instances nationales et une plus grande réactivité dans les réponses aux appels à projets nationaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Dominique BUR

Dominique BUR

Mme Claudie HAIGNERE
Présidente
UNIVERSCIENCE
30 avenue Corentin Coriou
75930 PARIS CEDEX 9

Copie à :
M. Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional
Mme Sandrine ROUSSEAU, vice-présidente du Conseil Régional
Mme le Recteur, chancelier des universités